

LE 2 DÉCEMBRE 2006  
AU PALAIS DU LUXEMBOURG  
SALLE MÉDICIS  
15 RUE DE VAUGIRARD  
75006 PARIS  
DE 9 H 00 À 18 H 00  
À L'INITIATIVE  
DU COLLECTIF NATIONAL  
POUR LES DROITS DES FEMMES

Inscription avant le 27 novembre 2006

/  
e-mail [colcadac@club-internet.fr](mailto:colcadac@club-internet.fr)

ou téléphone 01 43 56 36 44/48

Indiquer nom / prénom / organisation / adresse / tél / e-mail

/  
La salle Médicis a une capacité de 246 places!

S'inscrire au plus vite SVP

conception graphique: Atelier de Création Graphique



## LES FÉMINISTES ONT INITIÉ DANS LES ANNÉES 1970 LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Face à une ignorance complaisamment entretenue, au prix d'une mobilisation soutenue, elles ont su mettre en lumière ce fait social, garant de la domination masculine, alerter l'opinion publique, bousculer les institutions, faire évoluer la législation. Mais ces lois, si chèrement acquises, sont incomplètes, mal appliquées, la prévention est indigente. Il est déplorable qu'en France on fasse encore l'impasse sur les violences psychologiques endurées au sein du couple.

En outre, malgré une volonté prétendument affichée de lutter contre ces violences, la tolérance sociale est toujours palpable: publicité sexiste qui s'étale sur nos murs au nom de la liberté d'expression, de la séduction et de l'humour, plaintes refusées dans les commissariats, pourcentage fort élevé de non-mieux et classements sans suite, etc.

Il est largement temps d'en finir avec toutes ces ambiguïtés. Il est temps de franchir un saut qualitatif, de prendre les décisions qui s'imposent: les violences qu'elles subissent ont une répercussion sur tous les aspects de la vie des femmes. La réponse apportée aux victimes doit se décliner dans tous les secteurs de leur vie: famille, travail, santé, accès à la justice, aide psychologique, aide sociale, aide financière. Sans oublier la prévention, la sensibilisation, l'information, la formation des professionnelles qui sont primordiales.

Les Espagnols ont voté en décembre 2004 une « loi organique relative aux mesures de protection intégrale contre la violence de genre ». Ce qui est possible à Bilbao, l'est à Bayonne.

## CE QUE NOUS VOULONS ? UNE LOI CADRE TOUT DE SUITE !!!

## PROGRAMME

8 h 45 / accueil

9 h – 9 h 30 / allocution du CNDF

9 h 30 – 10 h 15 / première table-ronde

« La domination masculine et les violences faites aux femmes »

Françoise Collin, philosophe: « La loi et la vie "ou" les fonctions de la loi: répression et éducation »

Michela Marzano, philosophe, chercheuse au CNRS: « Pornographie et violence »  
Marylène Lieber, sociologue, Maison d'analyse des processus sociaux, Université de Neuchâtel, Suisse:

« Un paradoxe qui n'en est pas: les peurs déclarées par les femmes dans les espaces publics »

10 h 15 – 10 h 45 / débat

10 h 45 – 11 h 45 / deuxième table-ronde

« États des lieux »

Brigitte Lhomond, sociologue, CNRS, membre de l'équipe de recherche Enveff:  
« Enquête sur les violences envers les femmes en France, entre silence et dénonciation »

Serge Portelli, vice-président du Tribunal de Grande Instance de Paris:

« Place de la victime dans la procédure pénale »

Sylvie Cromer, sociologue, Université de Lille 2:

« Le harcèlement sexuel, une loi en danger »

Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire des violences faites aux femmes du Conseil Général de la Seine-St Denis:

« Politique territoriale de lutte contre les violences faites aux femmes »

11 h 45 – 12 h 15 / débat

12 h 15 – 13 h 30 / déjeuner libre

13 h 30 – 14 h 45 / troisième table-ronde

« Quelles solutions ? »

Jenny Westerstrand, coordinatrice de l'étude nationale suédoise

sur les violences faites aux femmes: « La loi suédoise, la paix des femmes »

Doris Benagas, avocate et militante féministe:

« La loi espagnole: une forme de lutte contre les violences faites aux femmes »

La proposition de loi-cadre du CNDF

14 h 45 – 15 h 15 / débat

15 h 30 – 17 h 30 / quatrième table-ronde et débat

« Des personnalités politiques dialoguent avec le CNDF sur la proposition de loi »

17 h 30 – 17 h 45 / pause

17 h 45 – 18 h / conclusions par le CNDF